



Communiqué de presse de l'intersyndicale UGAP : L'établissement en Grève le 27 Septembre !

Les 1500 salariés de l'UGAP (Union des Groupements d'Achats publics) sont appelés à une deuxième grève le 27 septembre 2022 par l'Intersyndicale (CFDT/CFE-CGC/CGT/FO/UNSA) car la centrale d'achats publics refuse d'appliquer les directives de l'État pour le pouvoir d'achat et refuse de limiter l'impact de l'inflation comme l'État l'a fait pour les fonctionnaires avec 3,5% d'augmentation du point d'indice !

Déjà 40 % de salariés grévistes en juin, combien serons-nous le 27 septembre pour défendre notre pouvoir d'achat face à la direction de cette puissante centrale d'achat publique française au colossal chiffre d'affaires de plus de 5 milliards d'euros et qui a distribué des dividendes records à l'État sur les résultats 2021 ?

L'Intersyndicale exige une augmentation générale de 3,5%, pas moins que la Fonction Publique, mais la direction ne propose que 2% pour une enveloppe d'augmentations autorisée par notre ministère de tutelle de 3,7% face à une inflation estimée pour 2022 de 6,9%.

L'Intersyndicale demande l'ouverture d'une négociation pour le versement de la PPV (Prime Partage Valeur) comme recommandé au plus haut niveau de l'État, car la direction propose une PPV dérisoire de seulement 150€ à 250€ incluse dans les 3,7% autorisés. Pourtant la PPV est légalement définie comme ne pouvant pas se substituer à des augmentations ou primes usuelles ou conventionnelles, d'une façon générale aux mesures de la politique salariale (*).

L'UGAP doit être exemplaire et répondre aux directives du Président de la République. À titre d'exemple, le versement d'une PPV de 3 000€ pour les 1500 salariés représenterait un coût de 4,5M€ pour l'établissement. Avec 54,59M€ de résultat après impôt en 2021 et une augmentation de plus de 16,6% de la productivité, notre EPIC doit appliquer les préconisations de l'État d'autant que nous ne percevons aucune subvention.

Ce n'est pas en affichant un tel mépris que la direction freinera la « grande démission » qui risque à terme de mettre en danger notre Établissement. L'UGAP a les moyens et le devoir de répondre à nos revendications.

L'intersyndicale appelle donc à la mobilisation générale : un préavis de grève a été déposé pour le mardi 27 septembre 2022 de 9h30 à 16h30. Manifestation devant le siège de l'UGAP et des 25 sites en régions, puis manifestation en tout début d'après-midi à Bercy, devant notre tutelle principale, pour défendre notre pouvoir d'achat et l'avenir de notre établissement !

Contact presse :

Françoise Sanchez	déleguée syndicale UNSA	06 80 89 13 19	fsanchez@ugap.fr
François Fontaine	délégué syndical FO	06 09 34 96 34	ffontaine@ugap.fr
Patrick Ladislav	délégué Syndical CFE-CGC	06 60 02 65 98	pladislav@ugap.fr
Pascale Mbala	déleguée syndicale CGT	06 48 21 83 13	pmbala@ugap.fr
Nathalie Maurize	déleguée syndicale CFDT	06 50 18 00 29	nmaurize@ugap.fr

(*) *Les exonérations de cotisations sociales se font sous conditions dont celle-ci : « Elle ne peut se substituer à aucun des éléments de rémunération, au sens de l'article L. 242-1 du code de la sécurité sociale, qui sont versés par l'employeur ou qui deviennent obligatoires en application de règles légales, contractuelles ou d'usage. Elle ne peut non plus se substituer à des augmentations de rémunération ni à des primes prévues par un accord salarial, par le contrat de travail ou par les usages en vigueur dans l'entreprise, l'établissement ou le service mentionnés au 1° du présent III. ».*

C'est dans le texte de la loi du 16/08/2022 (n°2022-1158) portant urgence sur le pouvoir d'achat.

Informations complémentaires :

À propos de l'UGAP (communiqué officiel de la direction)

L'UGAP, centrale d'achat public généraliste nationale, est un acteur central de l'achat public dont l'activité globale s'élève désormais à plus de 5,56 milliards d'euros HT en 2021. Elle répond aux besoins de toutes les structures publiques quels que soient leur taille et leur montant de commandes. L'offre de l'UGAP repose sur près de 3 200 marchés attribués selon les règles de la commande publique. Ses clients peuvent accéder à plus de 1,4 million de références auprès de ses fournisseurs. L'UGAP, au travers des achats qu'elle réalise, constitue un vecteur dans le champ de la commande publique. Plus de 78% de ses fournisseurs sont des PME et ETI. 83% des marchés comportent une disposition RSE. L'UGAP a obtenu le label "Relations Fournisseurs et Achats Responsables", décerné par la Médiation des entreprises et le Conseil national des achats. Pour en savoir plus : <https://www.presse.ugap.fr/section/ressources/>

À propos de l'UGAP (version syndicale)

L'UGAP est un EPIC dont la mission est de baisser le coût de la dépense publique. Nous approvisionnons les services publics, les collectivités, les hôpitaux... en matériels informatiques, en véhicules, en mobilier, en énergies, en services... Leur permettant de profiter de nos prix très bas grâce à la massification de nos marchés nationaux : de nos faibles marges et de ne pas lancer leurs propres procédures de marché public ce qui permet à nos clients publics de concentrer leurs équipes sur d'autres missions. L'UGAP a enregistré chaque année une croissance à deux chiffres depuis 15 ans.

Aujourd'hui la direction met en danger l'établissement en ne récompensant pas ses salariés des efforts consentis, nous sommes confrontés à une très forte vague de démissions et à une augmentation sévère du nombre de burn-out. Nous sommes en sous-effectif continu, alors qu'en investissant dans ses ressources humaines, l'UGAP pourrait continuer sa progression et ainsi baisser encore le coût de la dépense publique. La politique salariale de l'établissement doit être à la hauteur de notre mission, de nos ambitions et de nos résultats.

#marchespublics #greve #ugap #pouvoirachat #ppv #bercy #etat #epic #dialoguesocial #salaries
#conflit #laGrandeDemission #greatresignation

L'UGAP en Chiffres :

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2021 :

Chiffre d'affaire : 5, 856 milliards € avec 1500 salariés

Résultat avant impôt : 77,61M€

Impôts : 23,02M€

Résultat après impôt : 54,59M€

Montant historique du dividende versé à l'État en tant « qu'actionnaire » : 11,9M€

L'UGAP a donc versé 34,92 M€ à l'État !

Liste des sites UGAP en région :

AIX EN PROVENCE	Le Triangle Vert - Bâtiment 3	434 Allée François Aubrun CS 30060	13182
AJACCIO	Le Napoléon	23 Cours Général Leclerc	20000
AMIENS	5 Avenue d'Italie	CS 19015	80094
BESANCON	3 rue Victor Sellier		25043
HEROUVILLE ST CLAIR	2bis avenue de Cambridge	Technopolis Citis 2ème étage	14200
CERGY	Immeuble Grand Axe	10/12 Boulevard de l'Oise BP 10313	95027
CHALONS EN CHAMPAGNE	Passage Joseph Delfraisse	BP 507	51006
CLERMONT FERRAND	86 rue Pierre Esstienne		63000
DIJON	37 A Avenue Françoise Giroud	Parc Valmy	21000
GRENOBLE	Europole le Grenat	3 avenue doyen - Louis - Weil BP 1532	38025
VILLENEUVE D'ASCQ	99 Bd de Mons	CS 80437	59658
LIMOGES	19 rue Cruveilhier		87036
MERIGNAC	Axis Business Park	18 avenue de Pythagore	33692
LYON	42 Cours Suchet	CS 60146	69286
MONTPELLIER DSI	Parc Euromedecine 1	255 rue de la Croix Verte	34097
MONTPELLIER	Quartier d'entreprise II - Tourmezy	Rue Montels l'Eglise CS 95020	34076
HEILLECOURT	2 Allée des tilleuls	CS 40109	54183
NANTES	Technoparc de l'Aubinière	1 avenue des Améthystes BP 83892	44088
OLIVET	Parc d'activités des Aulnaies	427 rue de la Bergeresse BP 40621	45166
CHASSENEUIL DU POITOU	27 avenue René CASSIN	CS 50199	86962
QUIMPER	Immeuble le Marygold	3 rue pitre chevalier	29334
RENNES	1 rue André & Yvonne Meynier Bat. B	Alcyone 1 - 2ème étage CS 94403	35044
MONT SAINT AIGNAN	23 rue Alfred Kastler	ZAC de la Vatine BP 281	76136
SAVIGNY LE TEMPLE	610 avenue de l'Europe		77542
TANNERIES	Immeuble ST Exupéry	2 rue des Hérons EntzheimCS 50043	67831
TOULOUSE	Parc Basso-Cambo	2 impasse Marcel Chalard CS 13651	31036
MARNE LA VALLEE (Siège)	1 Boulevard Archimède	Champs Sur Marne	77444